

1^{er} janvier
Sale coup
contre
les chômeurs

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1848 - 2 janvier 2004 - prix : 1 €



*Préparons une
mauvaise année
à Chirac, Raffarin
et Seillière !*



M 06189 - 1848 - F : 1,00 €

Entreprises p 10 et 11

Pas de trêve pour
les suppressions d'emplois

Iran

p 6

Le séisme n'est pas le seul
responsable de l'hécatombe

Le Medef soigne d'abord... la santé des entreprises

Tribune

p 4 ■ Les vrais faux vœux de Jacques Chirac

Leur société

p 4 ■ Bédier et les prisons
■ Messier repart... de combien de zéros ?

■ Profits et salaires des dirigeants à la hausse

p 5 ■ Loi Fillon sur les retraites

■ Retraite anticipée des enseignants : l'administration condamnée

■ Assurances automobiles

■ Seine-Saint-Denis : précarité et pauvreté en hausse

p 8 ■ Mairie de Clermont-Ferrand

■ Mairie de Grenoble au service du privé

■ Cité HLM Paris 19^e

p 9 ■ Les promesses de Borloo aux mal-logés

■ Prix de l'eau

■ Sans-papiers : solidarité avec Romain Binazon

Dans le monde

p 6 ■ Iran : le séisme n'est pas seul responsable de la catastrophe

■ Italie : Parmalat, un scandale en cache un autre

p 7 ■ Serbie-Monténégro : retour de bâton électoral

Dans les entreprises

p 10 ■ Hôpitaux : les catastrophes sont annoncées, Mattei ferme les yeux

■ Hôpital Pitié-Salpêtrière Paris 13^e

■ Escobois : le groupe Gascogne doit payer

p 11 ■ Alcatel : les suppressions d'emplois continuent

■ Alcatel-CIT Vélizy : inquiétude et mécontentement

■ La société de consommation en panne ?

Enseignement

p 12 ■ La rentrée 2004 s'annonce catastrophique

■ Limousin : suppressions de postes programmées

■ Lycée Pasteur, Besançon : leçon d'éducation civique

Daniel Bouton, PDG de la Société Générale, mais également un des porte-parole du Medef, s'est invité dans les colonnes du Monde pour indiquer quelques-unes des pistes que le grand patronat aimerait voir empruntées par le gouvernement quand il s'attaquera à la Sécurité sociale.

Bouton répète les sornettes que le patronat a lui-même inspirées pour expliquer le trou actuel de la Sécu. Il ne découlerait pas de l'augmentation des dépenses de santé, conséquence logique du fait que l'on vit plus vieux et qu'il existe plus de moyens de se soigner, ce qui a forcément un coût, mais d'une pseudo-boulimie de médicaments qui frapperait les assurés sociaux. Le remède proposé vise ceux-ci en premier lieu.

Dans sa recherche de recettes nouvelles, le porte-parole du grand patronat n'envisage pas

qu'on ébrèche les profits des entreprises, a fortiori ceux des laboratoires pharmaceutiques ou des fournisseurs de matériel médical pour qui la Sécurité sociale est, depuis toujours, une précieuse vache à lait. Bouton est formel : on ne prélèvera pas plus sur les « actifs », entendez sur les profits des grandes entreprises. Dans ses « treize propositions » censées sortir le système de santé du déficit, il n'est pas prévu de supprimer les dégrèvements de charges sociales accordées au patronat. Pourtant, leur suppression suffirait à équilibrer les comptes.

En revanche, une fois de plus, il est proposé de s'en prendre aux malades, de différentes façons. Le Medef ne cesse de gémir que le patronat est trop imposé, mais quand il s'agit de la Sécu, il est pour surtaxer l'assuré. Il souhaite même que les « prélèvements sur les classes d'âge inactives » soient augmentés, c'est-à-dire de

s'attaquer aux retraités en augmentant leurs cotisations sociales, par exemple par le biais de la CSG. Il envisage même une solution odieuse : le « dépénalisation des accidents thérapeutiques » ou encore le « plafonnement des indemnités » versées aux victimes d'un tel accident.

Pour ce qui est de la « gouvernance » de la Sécu, il propose qu'on en écarte les partenaires sociaux et qu'elle soit mise sous tutelle du ministre des Finances. Son budget serait ainsi intégré au budget de l'État et il n'y aurait pas à en discuter avec les représentants syndicaux siégeant à la Sécu, pourtant en général de bonne composition.

Enfin, dans sa dernière proposition, Bouton propose d'introduire dans le système de santé des « éléments de concurrence », ce qui permettrait l'entrée officielle des compagnies d'assurances privées qui salivent depuis longtemps sur le budget de la Sécu qu'elles aime-

raient pouvoir détourner à leur profit.

Dans les remèdes de cheval proposés, il est surtout question de s'en prendre à l'assuré social, voire au malade, pour préserver les profits des grandes entreprises, et éventuellement en créer de nouveaux. Il n'est question ni de santé publique, ni de solidarité, et encore moins d'égalité de traitement des malades. Si le système envisagé ici voyait le jour, seuls pourraient vivre correctement les plus riches, ceux qui ont les moyens de se payer les meilleures mutuelles, ou plutôt les meilleures assurances, ou encore ceux qui n'ont pas besoin de dédommagement financier après un accident thérapeutique. Les autres, c'est-à-dire la très grande majorité, seraient renvoyés à la libre concurrence, cette loi de la jungle qui plaît tellement au Medef, où il n'y a que la santé des profits qui compte.

Jacques FONTENOY

Au sommaire de

Lutte de Classe n°77 Décembre 2003 – Janvier 2004

- Textes du 33^e Congrès de Lutte Ouvrière
- Documents : le protocole d'accord LO-LCR pour les élections régionales et européennes

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro



Les brochures du Cercle Léon Trotsky
Vient de paraître :
L'État, la Sécurité sociale et le système de santé

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 7 novembre 2003
Prix : 1,5 euro par brochure. Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

Que les surprises de 2004 soient mauvaises pour le gouvernement et bonnes pour nous tous !

Triste bilan pour 2003. À commencer par ce qui se passe dans le monde. En Irak les Américains, s'ils sont arrivés à renverser le dictateur Saddam Hussein, puis à le capturer non sans difficultés, n'ont rétabli ni la liberté ni la démocratie, et encore moins mis fin à la misère du peuple. Ni même mis fin aux combats, dont sont quotidiennement victimes les soldats américains mais aussi de nombreux Irakiens. Et la situation n'est pas meilleure au Proche-Orient où Sharon sème la terreur et la mort dans le camp palestinien, provoquant en retour un terrorisme plus ou moins aveugle. Ou encore en Tchétchénie, où Poutine, sinistre copie de Bush, continue le massacre de la population de ce petit pays qui veut son indépendance.

Ici en France, il se mène aussi une guerre contre la population. Beaucoup moins brutale certes, qui ne laisse sur le terrain ni morts, ni blessés, mais qui n'en est pas moins un combat. Une guerre sociale que Raffarin et son état-major gouvernemental conduisent avec la haine pour le peuple et le zèle des serviteurs du Medef.

Personne n'a oublié l'offensive contre les retraites, qui va se traduire par l'obligation pour tous les salariés de cotiser 40 ans, puis 42 ans, pour avoir droit à une retraite dite « à taux plein ». En effet ce sera une retraite considérablement plus faible qu'aujourd'hui, même pour ceux qui auront les annuités requises.

Comment ignorer aussi le plan de réduction du système de protection sociale, démantelant un système de santé déjà mis à mal par les prédécesseurs de Raffarin, ce qui a contribué, entre autres, aux dramatiques conséquences de la canicule de cet été ?

Les chômeurs, dont le nombre officiel ne s'est pas réduit, alimenté régulièrement par les plans de licenciements, vont entamer pour nombre d'entre eux l'année en se voyant exclus de l'assurance-chômage. 180 000 seront dans ce cas. Mais pire, l'accord signé entre le Medef et des dirigeants syndicaux comme Chérèque de la CFDT va aboutir à l'exclusion de 613 000 chômeurs du bénéfice de

cette assurance d'ici 2006, qui disparaîtront, du coup, de la liste des chômeurs officiels. Mais nombre d'entre eux iront rallonger la liste des pauvres, des sans-toit, pour qui il n'existe pas de statistiques officielles, mais qu'on retrouvera plus nombreux dans les rues. Voilà le « cadeau » que leur offrent le Medef et les syndicalistes cogestionnaires de l'Unedic.

Le gouvernement n'a pas voulu être en reste. Il a réduit, lui, les droits à l'allocation spécifique de solidarité (ASS) versée par l'État aux chômeurs de longue durée quand ils avaient épuisé leurs droits à l'assurance chômage. En juillet 2004, 130 000 à 150 000 bénéficiaires perdront cette allocation.

En fait, la seule solidarité que pratiquent Raffarin et son équipe concerne les patrons et les riches. Pour eux, 2003 n'a pas été une année noire. Ils ont profité de la baisse de leurs impôts. Étant donné ce qu'ils gagnent, cela leur fait de bonnes étrennes, auxquelles s'ajoutent subventions et exonérations de toutes sortes.

Mais tous ces messieurs de la « France d'en haut » auraient tort de croire que leur horizon restera éternellement sans nuage. Raffarin, Fillon, et leur patron Chirac, ont pu constater, au printemps 2003, que leurs mauvais coups à répétition ne passaient pas aussi facilement qu'ils se l'imaginaient. Les grèves de mai-juin n'ont pas pu empêcher la remise en cause des retraites, mais elles ont malgré tout inquiété ce gouvernement. C'est loin d'être suffisant, mais c'est un avertissement !

Souhaitons qu'en 2004 l'ensemble du monde du travail mette à profit les leçons des grèves du printemps, mais cette fois en allant jusqu'au bout. Des raisons d'agir, le gouvernement va nous en donner de nouvelles, à commencer par ses projets de réforme de la Sécurité sociale.

2003 est enterrée. Faisons de l'année 2004 l'année de l'enterrement des mesures antiouvrières de l'équipe Chirac-Raffarin-Sellière.

• 1^{er} janvier

Mauvais coups contre les chômeurs

À partir du 1^{er} janvier, un grand nombre de chômeurs – 180 000 à 250 000 selon les estimations – sont privés de l'indemnité que leur versaient les Assedic. C'est la conséquence d'une mesure décidée par le Medef en accord avec la CFDT, la CGC et la CFTC le 20 décembre 2002, qui fait tomber de 30 à 23 mois la durée d'indemnisation pour la plupart des chômeurs.

Un tiers de ceux qui perdent ce droit ne toucheront plus rien.

Les autres vont percevoir, suivant leur situation, soit le RMI (411,70 euros par mois pour une personne seule) soit l'ASS, l'Allocation spécifique de solidarité (406,80 euros). Et encore l'ASS, qui était accordée jusqu'à présent sans limitation de durée, ne le sera plus que pour une période réduite à deux ans : la décision a été prise à l'initiative du gouvernement, et votée par les députés et les sénateurs dans le budget pour 2004.

L'allocation de chômage

versée par les Assedic est loin d'être la panacée puisque la moitié des chômeurs indemnisés touchent moins de 1 097 euros par mois. Mais désormais nombre de chômeurs en sont privés. Certains ne touchent plus rien, d'autres sont réduits à une allocation misérable, car comment vivre avec à peine plus de 400 euros par mois ? Pour une personne seule touchant le RMI, il reste 362,30 euros après abattement du forfait logement. Mais visi-

blement, ce n'est pas le souci des représentants du patronat, des hommes politiques et des dirigeants syndicaux qui sont à l'origine de la baisse catastrophique des ressources des chômeurs.

Ces mesures sont d'autant plus ignobles qu'elles tombent à un moment où le chômage augmente. Forcément, des salariés qui avaient été licenciés il y a déjà longtemps n'ont toujours pas retrouvé de travail. Fillon lui-même, ministre soi-disant

chargé de l'emploi, s'attend à ce que le nombre de chômeurs continue d'augmenter pendant encore au moins un trimestre. Cette politique révoltante vise en fait l'ensemble du monde du travail, les chômeurs et ceux qui ont encore un emploi aujourd'hui. Les patrons ont carte blanche pour continuer à licencier et pour fabriquer de plus en plus vite de nouveaux pauvres.

Jean SANDAY

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Les vrais faux vœux de Jacques Chirac

Par des moyens que nous ne révélons pas, « L'Étincelle » a pu se procurer, avant l'heure, les vœux de nouvel an du président de la république.

Travailleuses, travailleurs,

Je suis heureux de vous adresser, au nom de mon gouvernement et de mes amis du Medef, tous mes vœux pour l'année 2004.

A commencer par ceux de bonne santé : vous allez en avoir besoin. Nous avons en effet l'intention de réformer l'assurance maladie le plus tôt possible. Les ordinateurs de mes conseillers patronaux sont pleins de bonnes idées : dérembourser toujours plus de médicaments, faire payer les feuilles de soins, limiter les visites chez le médecin, multiplier les contrôles sur les arrêts maladie, augmenter la CSG sur les retraites, que sais-je encore ! L'un de mes amis banquiers, monsieur Bouton, vient même de proposer que la Sécu se rembourse les soins aux personnes âgées en confisquant leur héritage.

Mais rassurez-vous : je n'ai pas l'intention d'appliquer tout cela d'un seul coup. C'est pas à pas, sans précipitation, que nous irons vers un système plus moderne, c'est à dire un système où la Sécu ne rembourse presque rien, et où chacun se débrouille comme il peut, avec ou sans mutuelle.

Une réforme équilibrée, c'est une réforme qui ménage les intérêts des tous : les patrons seront exonérés de cotisations sociales, les bénéfices des laboratoires pharmaceutiques et des cliniques privées seront préservés. Bien sûr, reste le trou de la Sécu. Ce sont mes amis qui l'ont creusé, mais c'est vous, chers salariés, qui devrez le rembourser. Logique, non ?

Je saisis aussi l'occasion de ce Nouvel An pour vous souhaiter une grande longévité : avec mon ami Fillon, nous venons de prolonger la cotisation pour la retraite à 42 annuités, et nous avons l'intention de l'amener progressivement à 45. Ainsi, vous goûterez aux charmes du travail jusqu'à 65 ans au moins !

A ceux qui cherchent du travail, je souhaite aussi bien du courage, car à partir de ce 1^{er} janvier, nombre d'entre eux devront malheureusement renoncer à être indemnisés par les Assedic. C'est une décision qui n'a pas été facile à prendre, croyez-le, mais les données économiques sont formelles : les profits des entreprises augmentent de moins en moins vite, chaque travailleur doit donc consentir des sacrifices.

En cette période de vœux, ayons aussi une pensée pour ceux qui viennent

de tout perdre : ainsi Jean-Marie Messier, ex PDG de Vivendi, qui a dû renoncer à sa modique indemnité de licenciement de 8 millions d'euros (Ah ! Le drame des licenciements !) Pensons aussi à notre cher François Pinault, PDG de Pinault-Printemps-La-Redoute, harcelé par la justice américaine, et qui n'a dû son salut qu'à l'intervention de l'État français, à ma demande. Vous ne verrez aucun inconvénient, chers concitoyens, à verser 770 millions d'euros pour que le pauvre homme échappe aux tracasseries judiciaires : les fêtes de fin d'année sont un moment propice aux élans de générosité.

Que l'année 2004 soit donc celle des bonnes décisions : lors des prochaines consultations électorales, vous voterez pour les candidats de la majorité présidentielle. A quoi vous servirait-il donc de voter pour la gauche plurielle ? Vous savez comme moi que leur politique serait la même que la mienne, comme elle l'a été quand ils étaient au pouvoir. Voter pour l'extrême droite serait tout aussi inutile : Le Pen ne ferait pas mieux que mon ministre Sarkozy.

Mais, surtout, ne commettez pas la folie d'accorder vos suffrages à l'extrême-gauche. Pensez donc, des gens qui s'opposent à tous les projets que je fais pour votre avenir, qui parlent d'interdire les licenciements ou vous proposent d'aller mettre votre nez dans les comptes des capitalistes !

Il ne me reste plus qu'à vous conseiller de démarrer l'année 2004 par une bonne résolution : ne plus faire grève. Cette année vous nous avez causé bien du tracas, à moi-même, à monsieur Raffarin et au baron Seillière.

Mon ami le comte de Robien a proposé qu'on vous retire le droit de grève, en instaurant un « service minimum ». Le problème, c'est que dans les écoles, les hôpitaux ou les transports, c'est déjà tous les jours le service minimum. Je vous supplie donc de recourir à des formes d'actions plus raisonnables. Envoyez-moi des e-mails ou des cartes postales ! Organisez des lâchers de ballons ! Je pense même que je pourrais tomber d'accord là-dessus avec certains de vos chefs syndicaux. Demandez donc à Monsieur Chèreque !

Alors, salariées, salariés, unissons nos efforts et souhaitons que 2004 soit une bonne et heureuse année pour l'indice... CAC 40 !

Editorial des bulletins d'entreprises « L'Étincelle » de la minorité du 29 décembre

Convergences Révolutionnaires n° 30 (novembre-décembre 2003), bimestriel publié par la Fraction
Dossier : Gouvernement et patrons à l'assaut de la Sécurité sociale. Quelles médecines nous concoctent Raffarin, Mattei, les trusts pharmaceutiques et les assurances ? Quel jeu jouent les syndicats ?

Articles : LO-LCR au-delà des élections ; voile à l'école et confusions à gauche et à l'extrême gauche ; Belgique : les patrons licencient, les syndicats collaborent ; Moyen-Orient : la guerre de Sharon aux Israéliens ; Iran : quand l'Union Européenne courtise le régime des ayatollahs.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
Ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 -
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Bédier et les prisons

Une vocation ?

Le secrétaire d'État aux programmes immobiliers de la justice, Pierre Bédier, est convoqué à la mi-janvier au Tribunal de Paris. Il est soupçonné d'avoir touché de la part d'un de ses amis, Michel Delfau, patron d'une société de nettoyage parisienne, des fonds en espèces en échange desquels il l'aurait favorisé dans l'obtention de marchés publics à Mantes-la-Jolie et à Poissy. En d'autres termes, Bédier est soupçonné d'avoir touché des pots-de-vin, alors qu'il était maire de Mantes-la-Jolie de 1995 à 2002 ; son copain Delfau est poursuivi, quant à lui, pour « abus de biens sociaux, abus de confiance et corruption aggravée ». Le maire (UMP) de Poissy et son premier adjoint sont, eux aussi, mis en accusation.

Interrogé sur cette affaire fin septembre, Bédier avait dénoncé « un tintamarre né d'abominables calomnies ». Il semble maintenir cette ligne de défense

alors que de nombreux témoignages le mettent en cause. D'après l'ex-femme de Delfau, Bédier aurait accepté les pots-de-vin avant les vacances d'été ou juste avant Noël, ce dont elle avait déduit que « Bédier était malin, car il devait utiliser l'argent tout de suite et, naturellement, ne pas le mettre sur son compte. » « Il y avait deux remises par an de 50 000 à 80 000 francs à chaque fois », sans doute son argent de poche pour les vacances. Et le manège aurait duré de trois à cinq ans.

Aujourd'hui, Bédier n'est plus maire et ne touche plus son argent de poche pour Noël. Mais en tant que ministre, il est chargé de construire des prisons ; en cette période de vœux, que peut-on lui souhaiter de mieux que de pouvoir enfin tester ses propres réalisations ?

D.M.

Messier repart... de combien de zéros ?

Jean-Marie Messier, l'ex-PDG de Vivendi Universal, a accepté de renoncer à ses indemnités de départ de 20,5 millions d'euros, lors de la signature d'un accord entre le groupe de presse et de communication Vivendi Universal et la SEC, Securities and Exchange Commission – l'équivalent américain de la Commission des opérations boursières. Cet accord met fin à l'enquête menée sur les comptes du groupe.

Il était reproché à Vivendi Universal, et plus spécialement à son PDG Messier, d'avoir « failli à leur devoir vis-à-vis des actionnaires et violé les lois boursières » pendant dix-huit mois, en publiant « de faux communiqués de presse, en corrigeant de manière impropre les résultats et en dissimulant les engagements financiers futurs concernant deux filiales ». Ces pratiques sont habituelles dans le monde de la finance et ne font scandale que lorsque les irrégularités heurtent d'autres intérêts : dans ce cas, elles se sont faites au détriment des actionnaires qui aimeraient bien

recupérer les 50 milliards d'euros qui se sont évaporés avec la chute des actions Vivendi. Par l'accord, Vivendi s'engage à les dédommager à hauteur de 50 millions de dollars.

Messier, lui, est condamné à une amende d'un million de dollars, plus un dollar symbolique qu'il doit rendre sur ses salaires et bonus ! Après s'être longtemps accroché à ses indemnités de départ de 20,5 millions d'euros (ce « parachute doré » que les PDG négocient lors de leur entrée en fonction), il a finalement accepté ce « sacrifice très lourd parce qu'il est au profit des actionnaires français », ajoutant : « Je vais devoir travailler pour les rembourser, ce qui est le cas de beaucoup de Français. Je repars de zéro ».

Pauvre homme, qui se retrouve licencié sans avoir pu faire aucune économie. Pensez donc, quand il était à la tête de Vivendi Universal, il n'était payé que la misère de cinq millions d'euros par an. Où pouvait-il aller avec ça ?

M.L.

Profits et salaires des dirigeants à la hausse

Selon les calculs de spécialistes en la matière, les salaires des dirigeants les plus importants des principales entreprises françaises ont quasiment doublé en quatre ans. Ils atteindraient aujourd'hui des moyennes de l'ordre du million d'euros annuels, et du double si l'on compte les stock-options dont ces dirigeants bénéficient. Quant à ceux des PDG, ils sont plus importants encore.

L'un d'entre eux a justifié l'ampleur de ces hausses en déclarant : « Traditionnellement, les dirigeants français étaient moins payés que leurs homologues étrangers. On a donc assisté à un phénomène de rattrapage à partir de 1997-1998 qui s'est poursuivi jusqu'à 2002 ».

Des salaires qui explosent, des phénomènes de « rattrapage »... comme on est loin du sort qui est réservé aux salaires des travailleurs qui eux sont, de fait, bloqués pour la plupart depuis des années et pour

lesquels il n'y a ni rattrapage de ce que l'inflation leur rogne, ni alignement sur les salaires plus élevés perçus à l'étranger.

Ces salaires de PDG représentent l'équivalent du salaire de centaines de travailleurs. Mais ce n'est encore qu'un pourboire relativement à ce que les entreprises qu'ils dirigent rapportent aux actionnaires, et aux principaux d'entre eux. Lorsque l'on observe les profits de ces principales entreprises françaises, on constate qu'ils représentent souvent mille fois le salaire de leurs PDG, voire davantage encore.

De bas salaires à la baisse pour les travailleurs, d'énormes salaires à la hausse pour les principaux dirigeants, et des profits énormes pour les actionnaires des principales entreprises, voilà résumé le fonctionnement « normal » du capitalisme d'ici et d'ailleurs.

Michel ROCCO

• Loi Fillon sur les retraites

Les « longues carrières » oubliées

La loi Fillon portant sur les changements dans les régimes de retraite entre en principe en application le 1^{er} janvier 2004. Pourtant, tous les décrets d'application n'ont pas été publiés au *Journal officiel* et certains points restent dans le flou, notamment dans la Fonction publique où rien n'est encore paru concernant la prise en compte des primes pour le calcul du montant des pensions, ou l'âge de départ en retraite de ceux ayant commencé à travailler très jeunes.

Sur ce point, dans le privé, le

gouvernement est revenu sur ses engagements de cet été et les décrets d'application ont introduit une condition supplémentaire. Maintenant, pour ceux qui ont commencé à travailler très jeunes, il ne suffira plus d'avoir cotisé 168 trimestres pour partir à 56 ou 57 ans, ou 164 trimestres pour un départ à 58 ans, il leur faudra en plus avoir validé cinq trimestres avant la fin de l'année civile de leurs seize ans. Cela veut dire avoir commencé à travailler à quinze ans, voire même à quatorze ans

pour ceux qui sont nés au début de l'année ! Si cette condition n'est pas remplie, et même s'ils ont cotisé quarante-deux ans, ces salariés devront attendre 59 ou 60 ans pour pouvoir partir en retraite.

C'était pourtant une « avancée » que certains syndicats, notamment la CFDT, se félicitaient d'avoir obtenue, en échange de l'allongement de la durée de cotisation. On en voit la limite, et ce que peuvent espérer les fonctionnaires de futures négociations sur ce point...

• Retraite anticipée des enseignants

L'administration condamnée

Une vingtaine d'enseignants de Charente-Maritime, pères de trois enfants, ont obtenu le droit à une retraite anticipée en s'appuyant sur un arrêt de la Cour de justice européenne. Au nom de l'égalité entre les hommes et les femmes, celle-ci avait jugé illégal l'article du Code des pensions qui permettait aux seules femmes fonctionnaires ayant quinze ans de service et ayant élevé trois enfants pendant au moins neuf ans de partir avant l'âge de 60 ans.

Il leur a fallu se battre pour obtenir gain de cause. Ces enseignants étaient au départ une centaine à avoir fait une demande, que le rectorat de Poitiers avait jetée au panier, et la plupart n'avaient pas insisté. Maintenant, le rectorat craint que ces demandes ne se multiplient : « *Imaginez que des profs veuillent partir dans des matières où on n'arrive déjà pas à pourvoir les postes existants* », se lamente un respon-

sable ! Crainte justifiée, car beaucoup de fonctionnaires, en faisant leurs comptes, peuvent trouver plus avantageux de partir, s'ils en ont la possibilité, avant que le nouveau régime des retraites n'entre en vigueur, en 2004. Actuellement, pour partir en retraite avec 75 % de son salaire, il faut avoir cotisé 37,5 ans ; en 2008, il faudra 40,5 annuités. Alors, même s'ils perdent 2 % de pension pour chaque année non cotisée, ils peuvent avoir intérêt à partir maintenant, du fait de l'allongement progressif du nombre d'annuités nécessaires pour une retraite à taux plein et de l'instauration d'une décote pour les années non cotisées. D'autant plus que si le nouveau régime accorde une bonification d'un an pour tout homme ou femme ayant élevé un enfant né avant le 1^{er} janvier 2004, il l'assortit d'une réduction puisqu'ils devront avoir pris un congé (parental, de maternité ou de

mise en disponibilité) d'au moins deux mois avant le huitième anniversaire de celui-ci.

À cela s'ajoute, pour les salariés de l'Éducation nationale, la lassitude de devoir effectuer un travail dans des conditions plus difficiles, et qui risquent encore de s'aggraver avec les suppressions de postes annoncées, notamment parmi les surveillants qui ne seront pas tous remplacés par les nouveaux assistants d'éducation, et le transfert à la région du personnel administratif et technique.

Alors tant mieux si, malgré sa mauvaise volonté, l'administration de l'Éducation nationale est obligée de s'exécuter et de permettre à ces enseignants, et peut-être à d'autres, de partir en retraite. Quant à pourvoir aux postes rendus vacants, il y a urgence à embaucher.

M.L.

• Assurances automobiles



Les compagnies assurent leurs profits

Contrairement aux attentes des automobilistes et des associations de consommateurs, les primes d'assurance automobile ne diminueront pas en 2004. Plusieurs compagnies ont même annoncé des augmentations de leurs tarifs pour le 1^{er} janvier. Ainsi aux AGF, la hausse atteindra de 1 à 3 % sur les contrats auto en cours et 3 % pour les nouveaux assurés. Chez Groupama, les hausses pourront atteindre jusqu'à 3 %.

Ces augmentations sont d'autant plus scandaleuses qu'elles succèdent à de fortes hausses déjà imposées en 2003 (5 à 6 %, selon les assureurs). D'autant que nul ne conteste la forte baisse de la fréquence et de la gravité des sinistres. Ainsi, sur un an, les vols de véhicule ont reculé de 15 %, les sinistres matériels ont diminué de 8 % et les statistiques de la Sécurité routière font état d'une baisse de 18,4 % des accidents corporels – les plus coûteux pour les assurances – en 2003.

Dénonçant l'attitude des assureurs, les associations de consommateurs arguent qu'en toute logique les primes d'assurance automobile devraient diminuer d'environ 15 %. Embarrassés, les ministres des Transports et de l'Économie se

sont sentis obligés de prendre leurs distances et ont appelé les compagnies à la « sagesse », sans toutefois les menacer, et encore moins les contraindre à changer de politique.

Comme chaque fois qu'ils augmentent leurs tarifs, les assureurs trouvent toujours des justifications. Aujourd'hui, pour les contrats auto, ils mettent en avant la hausse du prix des réparations et l'augmentation du coût moyen des indemnisations d'accidents corporels. Ils annoncent également des augmentations de l'ordre de 2 % pour les contrats multirisques habitation en prétextant l'intégration d'une nouvelle prime couvrant les risques technologiques.

Un dirigeant du groupe AXA a également avancé que la baisse du nombre des accidents ne pouvait compenser le fait que les revenus tirés des placements financiers effectués par les assureurs ne sont plus ce qu'ils étaient. Cette explication a au moins le mérite de la franchise : les automobilistes et tous les assurés paient pour que, en dépit des revers boursiers des assureurs, les compagnies puissent maintenir les profits de leurs actionnaires.

R.M.

• Seine-Saint-Denis

Précarité et pauvreté en hausse !

Depuis 1994, la Caisse primaire d'assurance maladie de Seine-Saint-Denis publie des études sur la pauvreté et la précarité. La dernière, parue fin novembre, indique que ce département cumule de tristes records dont celui du taux de chômage et de la proportion de RMistes.

À cela s'ajoute le deuxième rang en nombre de « bénéficiaires » de la Couverture maladie

universelle (CMU), le troisième pour le nombre de dossiers de surendettement, etc.

En juin 2003, la Seine-Saint-Denis recensait 13,2 % de chômeurs, un point de plus que l'an dernier et presque quatre points de plus que la moyenne nationale. C'est la conséquence de la disparition de sites industriels comme Aventis à Romainville, dont la fermeture est désormais annoncée, tandis que les effectifs

des entreprises restantes fondent.

Les villes qui comptent le plus grand nombre de chômeurs sont Montreuil, Saint-Denis, Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Drancy, Pantin, Epinay, Bobigny et Bondy.

Malgré des dispositifs censés insérer les moins de 25 ans, la Seine-Saint-Denis compte le plus grand nombre de chômeurs de moins de 25 ans : environ 10 500. Et ces statistiques ne tiennent pas compte de ceux qui ont terminé leur scolarité et qui cherchent un premier emploi.

Avec plus de 41 000 RMistes, le « 93 » concentre 23 % des allocataires franciliens. Ces chif-

fres sont en progression de 5 % par rapport à l'an dernier.

Le département recense près de 70 000 tributaires de la CMU de base et plus de 153 000 tributaires de la CMU complémentaire. Les Bouches-du-Rhône, le Nord, le Rhône, la Seine-Saint-Denis sont d'ailleurs les cinq départements les plus concernés par la CMU.

Enfin, entre 20 000 et 25 000 personnes bénéficient de l'AME, une aide médicale que le gouvernement s'appête à diminuer. Cela concerne des personnes souvent sans résidence régulière.

En matière de revenu imposable, la Seine-Saint-Denis est

non seulement celui des départements d'Ile-de-France dont les revenus sont les plus faibles, mais où ils sont nettement en dessous de la moyenne nationale : 19 463 euros contre 21 489. Un foyer sur deux ne paie pas d'impôts faute de revenus suffisants, soit un écart de 16,7 points avec les Yvelines, le département qui en paie le plus en région parisienne.

Cette étude de la CPAM donne un aperçu de la situation de la classe ouvrière en France. Et dans le même temps, les riches deviennent plus riches.

Jacques FONTENOY

. Iran

Le séisme n'est pas seul responsable de la catastrophe

Il aura suffi de quelques secondes pour qu'un tremblement de terre raye pratiquement de la carte Bam, une ville de 100 000 habitants située au sud-est de l'Iran. Comme l'ont montré les impressionnantes images des télévisions, plus de 75 % des habitations ont été détruites et la région est devenue un gigantesque champ de ruines. Quant au bilan humain, il est d'autant plus lourd qu'en s'effondrant, ces constructions, pour la plupart en briques ou en pisé, n'ont laissé aucune chance de survie aux victimes ensevelies.

Les autorités locales ont fait état de 25 000 morts, mais le bilan de cette catastrophe ne cesse de s'alourdir compte tenu des dizaines de milliers de blessés graves. En outre, dans cette région désormais privée d'eau potable, d'électricité et d'abris, alors que le froid est glacial, les conditions sanitaires font craindre l'apparition d'épidémies.

Les conséquences de ce phé-

nomène naturel n'auraient jamais dû atteindre une telle ampleur. De par sa situation au contact de plusieurs plaques tectoniques, l'Iran est l'un des pays les plus exposés aux risques sismiques de la planète. Rien que depuis septembre 1978, où 15 000 personnes trouvèrent la mort dans la ville de Tabas et ses alentours, huit tremblements de terre s'y sont succédés, la pire catastrophe remontant à juin 1990 où un séisme tua 35 000 personnes dans les provinces de Gilan et Zanjan.

On peut donc accuser l'État iranien de n'avoir tiré aucune leçon des précédents séismes qui ont secoué cette région, laissant construire de manière anarchique et selon les méthodes ancestrales, au lieu d'imposer le respect de méthodes de construction antisismiques efficaces. Le fait que des bâtiments administratifs ainsi que deux des trois hôpitaux de la ville se sont effondrés comme le reste des habitations en est la preuve. La corruption du régime actuel, comme celle de ses prédécesseurs, a sans doute

une part de responsabilité dans l'ampleur de la catastrophe. Mais pas seulement.

Face à l'ampleur du désastre, les autorités iraniennes ont dû s'empresse de réclamer l'aide internationale. Les énormes ressources en gaz et en pétrole du pays ont contribué à enrichir les grandes compagnies anglo-américaines et les classes dirigeantes iraniennes, civiles ou religieuses, mais la majorité de la population n'a pas profité de cette richesse, et l'Iran demeure un pays sous-équipé et sous-développé. En s'abattant sur une population dont 50 % des membres vivent aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté, sur une région sous-équipée en voies de communication, ce tremblement de terre qui n'avait pas une intensité exceptionnelle ne pouvait que prendre la dimension d'une gigantesque catastrophe.



À cette occasion, la presse a évoqué un « élan de solidarité internationale », avec le déploiement d'une vingtaine d'équipes de secouristes de nationalités différentes. Non sans souligner le manque de coordination dont elles sont victimes. Les grandes puissances qui participent aux secours ont souvent fait la démonstration qu'elles savent mieux coordonner leurs activités quand il s'agit d'une intervention militaire que lorsqu'elle est « seulement » humanitaire. Mais surtout, les moyens qu'elles ont déployés sont loin

d'être à la hauteur des besoins de la population et de l'urgence alors que les pays concernés, notamment la France, les États-Unis, la Grande-Bretagne ou la Turquie, pourraient tout à fait les mettre en œuvre, si leur gouvernement en avait la volonté. Les États-Unis, dont tout le monde a relevé la participation, ne disposent-ils pas à proximité immédiate de l'Iran de tout le matériel et de la logistique nécessaires ? Pour occuper l'Irak, pays voisin de l'Iran, n'ont-ils pas acheminé, outre des tonnes de matériel de

guerre, les engins de terrassement, les matériaux de construction, les installations sanitaires et toute la nourriture nécessaires à la vie de centaines de milliers de soldats, souvent en plein désert ?

Ce qui se passe en Iran est à l'image de cette société dans laquelle les États sont prêts à faire beaucoup plus pour imposer, y compris par la force, leur volonté aux populations du globe, que pour leur venir en aide lorsque c'est nécessaire.

Roger MEYNIER

. Serbie-Monténégro (ex-Yougoslavie) Retour de bâton électoral

Trois ans après son éviction du pouvoir, l'ancien président de gauche Slobodan Milosevic vient d'être élu député de Serbie. Cela, alors qu'il est emprisonné aux Pays-Bas où le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye le juge pour « génocide » et « crimes contre l'humanité » commis lors des guerres qui ont ensanglanté la Yougoslavie après son éclatement, en juin 1991.

Trois autres détenus du TPI ont aussi été élus, dont Vojislav Seselj, le premier à avoir parlé en public « d'épuration ethnique », ce à quoi s'employèrent ses milices dans des guerres des années quatre-vingt-dix, en Croatie, puis au Kosovo. Chantre de la « Grande Serbie », populiste d'extrême droite, Seselj a remporté ces élections, son parti radical, le SRS, devenant le premier du Parlement serbe avec 27,7 % des voix.

Entre politiciens nationalistes...

Certes, il est peu probable qu'il parvienne dans l'immédiat aux affaires, les partis formant le gouvernement actuel, largement battus et divisés, ayant intérêt à se rabibocher pour reconstituer une coalition gouvernementale.

Depuis 1991 qu'il existe, le SRS n'a pratiquement pas cessé de hanter les couloirs du pouvoir. D'abord aux côtés de Milosevic, puis en étant de ceux qui provoquèrent sa chute, après les bombardements de l'OTAN sur la Yougoslavie du printemps 1999, quand les dirigeants du pays choisirent de se débarrasser d'un Milosevic dévalorisé aux yeux des grandes puissances occidentales. Et opposer, comme le fait toute une partie de la presse d'ici, les nationalistes à la Seselj ou façon Milosevic aux partis actuellement au gouvernement, présentés comme « démocratiques », est une véritable escroquerie. Tous ces partis jouent de la corde nationaliste depuis des années, d'une façon ou d'une autre, y compris celui de l'ancien président yougoslave, dit « modéré », Kostunica, qui vient de mener campagne sur les « valeurs éternelles » de la Serbie.

Mais sur ce terrain, le seul offert – si l'on peut dire – à l'électorat, les prétendus partis démocratiques avaient l'énorme handicap d'avoir été

au gouvernement depuis la chute de Milosevic et, aux yeux de la population, « d'avoir conduit le pays à sa perte depuis 2000 ». L'avis est d'un expert, puisqu'il émane de Kostunica qui, après avoir été porté à la présidence par une coalition des partis dits « démocratiques », a tenté de se démarquer du gouvernement à partir de 2002 en cessant de le soutenir. D'autres politiciens et partis aux affaires ont fait de même, s'accusant mutuellement de corruption et de trafics en tout genre, tels ceux qui couvraient le Premier ministre Djindjic, dandy mafieux et coqueluche de l'Occident, assassiné en mars 2003 par des hommes de ses propres services secrets.

... tous contre la population

Car, depuis que ces gens ont pris la place de Milosevic, la plupart n'ont songé qu'à s'enrichir au plus vite, sinon au grand jour. Pendant ce temps, le gouvernement menait tambour battant les privatisations, puisque c'était les « réformes » que demandaient les institutions du monde dit libre et que certains y trouvaient à s'en mettre plein les poches. Mais, bien sûr, pas les travailleurs dont l'actuel ministre des Finances ose dire que leur sort se serait amélioré alors que, officiellement, 32 % de la population est au chômage, que l'inflation reste forte et que le salaire moyen (de qui a un emploi) serait de 180 euros. Sans oublier la quasi-dispari-

La responsabilité de l'Occident

Dans cela, l'Occident et particulièrement les États d'Europe de l'Ouest ont une bonne part de responsabilité. Eux, qui avaient soutenu pendant des années le sanglant Milosevic parce qu'il imposait un certain ordre dans la région, ont, en bombardant la Yougoslavie en 1999, puni d'abord les victimes civiles de ce régime infâme : les Serbes et

aussi les albanophones du Kosovo. Car c'est l'OTAN qui a, alors, fourni un prétexte aux Seselj, Milosevic (et à d'autres, toujours au pouvoir à Belgrade, que l'Occident soutient aujourd'hui) pour redoubler d'ardeur dans leur sanglante « épuration ethnique » au Kosovo. Ce sont les mêmes autorités occidentales qui, après avoir établi leur protectorat à durée indéterminée sur le Kosovo, y laissent maintenant, ignoble retour des choses, des Kosovars terroriser les minorités serbe et tzigane qui y vivent depuis des siècles. Et c'est Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN durant la guerre contre la Yougoslavie et actuel « monsieur Affaires étrangères » de l'Union européenne, qui, juste avant le scrutin législatif, est venu dire à Belgrade tout le bien qu'il pensait de ce gouvernement honni de la population. Le même a ajouté, pour faire bonne mesure, que l'Union européenne maintiendrait la Serbie dans l'isolement si elle ne poursuivait pas à marche forcée sur le chemin de « réformes »... dont la population est la première victime.

L'Occident « démocratique » peut juger pour la galerie les Milosevic et autres Seselj, après les avoir tolérés et soutenus. En même temps, par toute sa politique, il ajoute son propre fumier à celui qu'a produit la décomposition de la Yougoslavie, sur lequel prospèrent les pires démagogues, ennemis des peuples, et d'abord du leur.

Pierre LAFFITTE



Partisans "ultra-nationalistes" du SRS.

. Italie

Parmalat : un scandale en cache un autre

Sept, dix, peut-être treize milliards d'euros : telle est aujourd'hui l'ampleur du « trou » de trésorerie dans la comptabilité du groupe Parmalat. Le scandale qui touche le groupe agroalimentaire, déclaré officiellement en faillite samedi 27 décembre, n'a pas fini de secouer l'Italie et d'avoir des répercussions un peu partout dans le pays.

Parmalat est, en effet, non seulement numéro un de l'agroalimentaire en Italie, mais aussi leader mondial du lait longue conservation, il possède 139 usines dans 31 pays, notamment en Europe et sur le continent américain, et emploie plus de 36 000 personnes dans le monde.

Au fur et à mesure que l'enquête judiciaire progresse, on

en sait plus sur quelques acteurs de l'affaire. Le fondateur et ex-PDG du groupe d'abord, Calisto Tanzi, qui avait démissionné le 15 décembre, deux semaines seulement avant que le scandale n'éclate, serait soupçonné d'avoir détourné 800 millions d'euros, voire 1,7 milliard d'euros selon le quotidien italien *La Repubblica*. Après une brève cavale à l'étranger, Tanzi a été inculpé d'association de malfaiteurs et mis en prison samedi 27 décembre. Il risquerait de dix à quinze ans de prison pour faux en écriture, faillite frauduleuse, etc.

Deux documents, en effet, portant sur un total de 6,85 milliards d'euros figuraient à l'actif de Parmalat et devaient servir de contrepartie à une dette que le groupe lui-même avait évaluée à 6,04 milliards d'euros : il s'avère que ces deux pièces sont des faux. Un autre docu-

ment, faux également – il aurait été fabriqué à l'aide d'une simple photocopieuse ! – est à l'origine du scandale. Il était censé établir un avoir de 3,95 milliards d'euros qu'une des filiales du groupe, la société Bonlat, aurait déposé à la Bank of America. Or celle-ci ne voit jamais reçu une telle somme. On soupçonne du même coup la firme Grant Thornton, qui avait certifié les comptes, d'être mêlée à ces malversations. On ne sait d'ailleurs toujours pas, à l'heure qu'il est, si ces presque quatre milliards d'euros ont jamais eu une réalité palpable. Enfin, des banques sont, elles aussi, impliquées dans la comptabilité frauduleuse, entre autres pour avoir permis à Parmalat d'émettre par leur intermédiaire des centaines de milliers d'obligations.

Des milliards d'euros se sont ainsi volatilisés, une poignée de

producteurs du Sud-Ouest regroupés dans une société dont Parmalat était le principal client n'ont rien touché depuis novembre ; une coopérative de 400 fermiers de Meurthe-et-Moselle, dont 10 % de l'activité dépendent du groupe italien, craint que sa facture ne soit pas réglée. Au Nicaragua, les producteurs de lait sont, paraît-il, sur le pied de guerre. Et ce n'est sans doute qu'un début.

Les médias, à propos de la faillite de Parmalat, parlent du « plus important scandale financier connu par la Péninsule depuis l'après-guerre » et évoquent un nouvel Enron, version italienne. Ils s'étonnent de ce que les organismes de contrôle ne se soient pas montrés capables de déceler les opérations illicites d'un tel groupe. Mais celui-ci s'est comporté

Dominique MATHIEU

• Mairie de Clermont-Ferrand

Pour les patrons : des cadeaux Pour les habitants : plus d'impôts !

Qu'il s'agisse du tramway, du futur hôpital ou d'une compagnie aérienne, la mairie socialiste de Clermont-Ferrand accorde des millions d'euros au secteur privé, mais pour les habitants, c'est toujours plus d'impôts.

Comme dans d'autres grandes villes, les travaux pour la construction du tramway prennent de l'ampleur et gênent de plus en plus la circulation.

Sa mise en service prévue dans les premiers mois de 2006 risque bien d'être retardée suite à des protestations d'associations qui s'étonnaient que le futur tracé ne passe pas par la gare SNCF. Une commission d'enquête avait alors bloqué le dossier pendant plusieurs mois.

Finalement, les travaux ont pu démarrer. La construction du tramway a été confiée à la société Lohr de Strasbourg. Celle-ci vient de faire savoir qu'il faudra procéder à des essais pour contrôler la fiabilité des rames afin d'obtenir l'homologation préfectorale. C'est une dépense supplémentaire de trois millions d'euros.

Pour des tests sur 19 rames qui rouleront 500 kilomètres, cela fait cher du kilomètre !

Serge Godard, le maire socialiste, vient de signer un tel contrat avec le PDG du groupe Lohr qui va toucher cette somme rondelette qui sera prise sur les ressources de la collectivité puisque c'est le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) qui est son partenaire. En contrepartie de ce contrat juteux pour l'industriel, celui-ci s'engage à reverser à la ville de Clermont-Ferrand 300 000 euros si... une autre ville fait elle-aussi la commande d'un tramway à cette même société.

La décision du gouvernement Raffarin de réduire considérablement les subventions aux transports publics pour toutes les grandes villes du pays n'a pas arrangé les choses. Elle oblige les municipalités à prévoir des hausses de tarif sur les transports et sur les impôts locaux. Mais il n'est jamais question de prendre sur les bénéfices des gros industriels.

On a eu un autre exemple de cette politique au détriment de

la population avec l'affaire de la compagnie aérienne irlandaise Ryanair. Celle-ci pratique des bas tarifs et se vante d'une hausse de 38 % de son trafic en un an. Elle reçoit des aides publiques dans les villes où elle s'est installée et obtient en plus des réductions importantes de ses redevances d'atterrissage.

Après avoir accepté de telles conditions, des villes comme Toulouse ou Toulon se rebiffent et refusent de continuer à servir de vache à lait. Alors, Ryanair réagit brutalement en fermant boutique comme à Charleroi en Belgique, à Strasbourg ou à Reims et menace d'en faire autant à Clermont-Ferrand, sauf si cette dernière ville lui accorde à nouveau des subventions !

Ryanair a reçu de Clermont-Communauté, de la région Auvergne, de la chambre de commerce 3,3 millions d'euros en mai, puis 750 000 euros et, il y a deux mois, encore 128 000 euros. Et pourtant, Ryanair veut supprimer la ligne Clermont-Ferrand-Londres prétextant qu'elle n'est plus assez rentable.

Quelques élus municipaux

et régionaux, à gauche comme à droite, qui avaient voté toutes ces subventions, crient aujourd'hui au scandale et même à l'escroquerie. Mais aucun ne réclame que l'argent soit rendu.

L'activité de l'aéroport de Clermont-Aulnat risque de chuter avec des centaines de milliers de passagers en moins et la menace de suppressions d'emplois. Des dépenses importantes ont été engagées pour la construction d'un « hub » ou centre de transit. Maintenant tous les élus disent qu'il faut sauver l'aéroport. Il n'est donc pas exclu que la mairie accepte de remettre la main à la poche encore et toujours pour Ryanair.

Enfin, autre exemple d'aide au patronat : Michelin vient de vendre à la mairie le terrain de l'usine Estaing, l'une des plus anciennes usines à Clermont-Ferrand. Cette opération immobilière permettra la construction d'un nouvel hôpital, dont le pôle Mère-Enfant qui remplacera les services trop vétustes de l'Hôtel-Dieu, et regroupera enfin la maternité et les services de pédiatrie. Ce pro-

jet était attendu depuis des dizaines d'années.

Les seize hectares de terrain ont été vendus pour une somme dépassant dix millions d'euros. Mais Michelin ose se plaindre en prétendant que « cette opération n'est pas si intéressante que cela », parce qu'il aura quelques frais de déménagement de certains ateliers à l'usine de Cataroux. Bref, Michelin prétend qu'il a fait un sacrifice !

Mais concernant les habitants, la mairie socialiste cherche à récupérer tous ces millions donnés aux patrons. Elle vient d'annoncer qu'il faudra envisager une augmentation de la taxe des transports, mais surtout des tarifs voyageurs et des impôts locaux, dont la taxe sur les ordures ménagères et la taxe d'habitation. L'adjoint au budget répond aux critiques que le taux d'imposition moyen à Clermont reste un des moins élevés des grandes villes.

Accorder toujours plus d'argent aux patrons et industriels mais taxer la population, voilà la gestion de cette municipalité dite socialiste.

• Grenoble

Le service municipal pour le logement social... au service du privé

La municipalité socialiste de Grenoble s'est toujours vantée de faire de sa politique de l'habitat un « élément fort de son action ». En 1995, dans ce but, elle avait créé Grenoble Logement, un service municipal ayant pour mission l'accueil des demandeurs de logements sociaux, la prévention des expulsions et la prise en compte des besoins des publics les plus en difficulté. Concrètement, Grenoble Logement centralisait en un lieu unique les demandes de logements sociaux et les transmettait ensuite aux bailleurs sociaux comme Actis, la SDH (Société Dauphinoise de l'Habitat), ou les HLM Sud-Est.

Il y a une crise du logement à Grenoble. Il y a 11 000 demandeurs de logements sociaux sur l'agglomération, mais il faut aussi prendre en charge les étudiants et les sala-

riés des nouvelles entreprises qui s'implantent sur la ville. Il n'est donc pas facile de s'y loger surtout lorsqu'on constate qu'en cinq ans le coût des logements privés à la location ou à la vente a augmenté de 102 % !

Partant de ces évolutions, dont personne ne conteste la réalité, la municipalité entend modifier les missions de Grenoble Logement. Dès le 1^{er} juin 2004, ce service n'accueillera plus seulement les demandeurs de logements sociaux, mais aussi d'autres demandeurs cherchant dans l'immobilier privé, ou des candidats à l'accès à la propriété, ou encore des propriétaires voulant louer des appartements, et leur fournir informations, orientations et conseils. En revanche, le traitement des dossiers, sociaux ou non, ne se fera plus à Grenoble Logement mais reviendra, comme la loi le prévoit, aux

bailleurs sociaux. Ainsi, si elles veulent espérer trouver un logement, les personnes les plus modestes devront multiplier les démarches auprès de ces derniers. Et qu'advient-il de la charte d'attribution des logements sociaux, approuvée par ces bailleurs en 1999 et censée permettre une relative transparence des attributions ?

Résultat de ces changements : c'est tout ce service qui sera mis à la disposition d'agences immobilières privées. Il est même proposé que les locaux municipaux soient ouverts aux bailleurs privés. Ainsi, sous prétexte d'ouvrir un service municipal à un public plus large, les catégories sociales les plus démunies vont certainement être lésées. Voilà comment la municipalité socialiste de Grenoble « optimise les moyens »... au service du secteur privé.

• Cité HLM Michelet-Curial – Paris 19^e

Les pollueurs ne sont pas les payeurs

Les habitants de la cité HLM Michelet-Curial, dans le 19^e arrondissement de Paris, ont été informés récemment par la mairie de la découverte d'une cuve d'hydrocarbures dans le sous-sol, à l'emplacement d'anciens bâtiments des services techniques de la Ville de Paris, sur le lieu où doit être construite une école maternelle.

Dans la lettre de la mairie qu'ont reçue les habitants, on pouvait lire : « Comme vous le savez sans doute, la cité Michelet a été construite en 1969, à l'emplacement d'une ancienne usine à goudrons. À l'époque, les règles sanitaires n'étaient pas aussi strictes qu'aujourd'hui. C'est pourquoi lorsque l'usine a été fermée, de nombreuses installations souterraines n'ont pas été enlevées. Aujourd'hui nous devons réparer les erreurs passées. »

Que les patrons se comportent comme des voyous en lais-

sant derrière eux le sous-sol pollué, ce n'était pas seulement vrai en 1969, il n'y a qu'à voir Métaeurop. Mais que l'on ait construit une cité HLM sans se préoccuper de ce qu'il y avait dans le sous-sol, et que les différentes équipes municipales se soient succédé sans se poser le problème est totalement irresponsable.

Le liquide a été pompé et évacué en urgence, mais une petite quantité de ce liquide s'est répandue sur le terrain. Une entreprise doit venir installer un système de protection étanche, afin d'isoler les terres.

Les travaux qui doivent s'engager suffiront-ils pour protéger l'environnement ? L'école maternelle pourra-t-elle être construite sans risque pour les enfants ? Les habitants de la cité attendent d'autres informations de la mairie.

• Mal-logés

Les promesses à la Borloo : paroles...paroles...

À l'appel de l'association Droit au Logement, des dizaines de familles mal logées ont tenté le 28 janvier d'occuper l'hôtel Crillon de la place de la Concorde. Parmi les plus grands palaces de Paris, celui-ci est réservé à une clientèle qui peut dépenser des sommes astronomiques pour une seule nuit d'hôtel. Quelques jours plus tôt, une autre manifestation de mal-logés s'était rendue au ministère de la Ville et de la Renovation urbaine.

Chaque fois, les manifestants sont venus protester contre les promesses non tenues faites le 22 octobre dernier par Borloo, le ministre délégué à la Ville. Ce jour-là, des manifestants avaient occupé la cour de son ministère. Borloo s'était alors engagé à reloger 500 familles en détresse avant Noël. Noël est arrivé, il n'a relogé que 31 familles, et selon les dires de son ministère, le relogement de 115 autres est « en route ». Il y a un mois encore, Borloo affirmait pouvoir reloger 370 familles avant la fin de l'année, et 130

autres en janvier.

Vis-à-vis des médias, Borloo soigne son côté gouailleux et populaire. Mais derrière les apparences populos de Borloo, il n'y a rien d'autre que du vent.

Électorales ou autres, les promesses ne coûtent pas cher. Quant aux actes correspondant à ces promesses de logements, ils ne logent pas parmi les priorités de ces messieurs. Le gouvernement a diminué de 7 % les crédits pour le logement dans son budget 2004. Cela indique bien qu'il n'entend pas répondre à l'énorme demande de logements qui concerne actuellement trois millions de personnes. Pour répondre aux situations d'urgence, il serait pourtant possible, la loi l'envisage, de réquisitionner des logements vides. Mais cela n'est ni dans les intentions gouvernementales ni dans celles de Borloo qui, loin de ses rodomontades d'un jour, n'a pas l'intention de donner suite à ses propres engagements vis-à-vis de ces familles sans toit.

Michel ROCCO



La police expulse de l'hôtel Crillon des familles auxquelles Borloo avait promis un logement.

AFP

• Prix de l'eau

Toujours aussi peu de transparence

Le dernier rapport de la Cour des comptes, publié en décembre, est consacré à la gestion des services publics d'eau et d'assainissement attribuée, entre autres, à des entreprises du secteur privé.

La Cour relève un léger « progrès » accompli dans la transparence de la gestion de l'eau ayant certainement permis de ralentir la hausse du prix de celle-ci ces dernières années. Entre 1990 et 1994, le prix de l'eau avait connu une augmentation de 50 %, puis de seulement 16 % entre 1995 et 2000. Cette même Cour des comptes reconnaît toutefois que trois grandes sociétés – Veolia (ex-branche eau de Vivendi), Suez et Saur (du groupe Bouygues) – dominent toujours près de 80 % du marché, le reste étant confié à des régies municipales. Elle note dans son rapport que « l'absence de transparence sur le niveau des charges qui pèsent réellement sur le service constitue un obstacle au contrôle de la collecti-

tivité déléguée [la collectivité territoriale], qui doit justifier le prix de l'eau tant auprès des élus qu'auprès des usagers ».

Autrement dit, la mafia des grands groupes fait toujours la pluie et le beau temps dans ce secteur où le manque de transparence est la règle. Le marché de l'eau représente une manne de profits considérables pour leurs actionnaires. Aussi les vieilles pratiques illicites sont-elles toujours en vigueur : entente pour se partager les marchés, surévaluation des frais de gestion, hausse abusive de l'abonnement non lié au niveau de consommation, coûts des travaux prohibitifs sans aucun rapport avec la réalité, contrats comportant des clauses défavorables aux usagers, prorogation abusive des contrats pour éviter un nouvel appel à la concurrence pour l'exploitation du service de l'eau, etc.

Bien que le contrôle des collectivités territoriales et le pouvoir des maires se soient sensible-

ment accrus ces dernières années, grâce à un cadre juridique approprié, la Cour des comptes remarque qu'il est loin d'être parfait, par manque tant de personnels compétents que de coordination des services de contrôles, de procédures de vérifications efficaces, et aussi souvent du fait de l'absence de volonté politique de la part des collectivités territoriales, surtout quand celles-ci sont en liaison directe avec les trusts de l'eau.

La véritable transparence serait de permettre aux usagers, c'est-à-dire à la population, de vérifier les comptes de ces grandes compagnies, de contrôler leurs prétendus aménagements qu'ils soient réalisés, de vérifier les charges, et surtout de leur ôter les moyens de s'enrichir sur le dos des usagers en développant un véritable service public de l'eau.

René CYRILLE

Erratum

Dans l'article « Le logement doit être un droit ! (Cergy - 95) » paru dans LO n° 1846, dans la liste des organisations citées, il fallait inclure le Parti des Travailleurs, lui aussi premier impliqué dans la mobilisation des mal-logés de Cergy.

• Sans-papiers

Solidarité avec Romain Binazon

À l'appel de la Coordination nationale des sans-papiers, rejointe par la Coordination du 93, deux cents personnes, en majorité des sans-papiers, se sont rassemblées vendredi 26 décembre place Maubert à Paris. Il s'agissait pour elles d'apporter leur soutien à Romain Binazon, porte-parole des sans-papiers, qui, depuis que ceux-ci ont occupé l'église intégriste de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, fait l'objet d'une campagne haineuse du « Bloc identitaire », un petit groupe d'extrême droite.

Quelques dizaines d'activistes d'extrême droite et de drôles de paroissiens de Saint-Nicolas-du-Chardonnet étaient rassemblés sur le trottoir d'en face, ne se gênant pas pour filmer et photographier les sans-papiers présents.

Les sans-papiers étaient soutenus par des élus de Lutte Ouvrière, du PCF, des Verts,

ainsi que des militants du MRAP du 5^e arrondissement et de la Ligue des Droits de l'Homme. Un élu Vert, qui avait soutenu les sans-papiers lors de l'occupation de l'église intégriste, racontait qu'il a reçu par courrier des menaces de mort.

Engagé depuis 1996 dans le combat des sans-papiers, Romain Binazon, porte-parole de la Coordination nationale, a été emprisonné à deux reprises pour son action militante et condamné récemment à une amende de 700 euros pour s'être interposé lors de l'embarquement musclé de deux immigrés congolais à bord d'un avion. C'est cette activité qui lui vaut la haine d'une extrême droite qui a fait de l'expulsion des immigrés son fonds de commerce.

Cette affaire devrait connaître une suite devant les tribunaux tant de la part des sans-papiers et de Binazon que de l'élus Vert menacé.

• Hôpitaux

Les catastrophes sont annoncées, Mattei ferme les yeux

La sonnette d'alarme ne cesse de retentir dans les hôpitaux devant les catastrophes prévisibles causées par le manque de personnel et les politiques de restrictions budgétaires.

Après les multiples mises en garde des urgentistes, après la journée du 16 décembre appelée par l'ensemble des personnels de santé, ce sont les chefs de clinique des hôpitaux de l'Assistance Publique de la région parisienne qui renouvellent leur appel au secours à

l'attention du ministre de la Santé, Jean-François Mattei.

En octobre, plus de 200 pontes de l'Assistance Publique lui avaient déjà écrit : « *Nous vivons quelque chose que nous sentons aigu. Il arrive que de très grands services de l'AP-HP se retrouvent sans internes. Si cela se produit pour la médecine interne de Cochin, imaginons ce qui peut se passer à l'hôpital de Corbeil. Pour répondre à ces difficultés, il faudrait une volonté. Or, que trouvons-nous en face ? Un discours lénifiant, d'adaptation,*

d'autant plus triste qu'il est écrit par un médecin ».

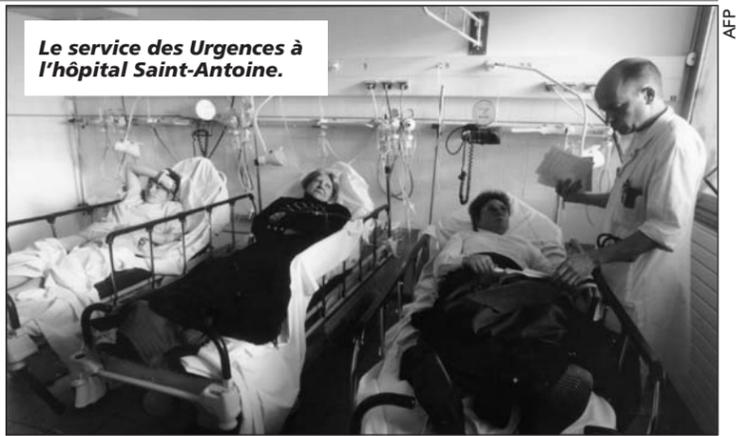
La réponse du ministre-médecin a été conforme : quand les médecins des hôpitaux au bord de la catastrophe réclament l'augmentation du quota d'étudiants en médecine, Mattei refuse en prétextant n'importe quoi : « *Quant à la hausse du numerus clausus, prudence : elle pourrait entraîner un appel d'air au détriment des autres filières scientifiques.* » Et quand les professeurs de médecine proposent de prolonger

l'internat de 4 à 5 ans, Mattei refuse en faisant semblant de penser aux médecins libéraux : « *N'oublions pas qu'en allongeant d'une à deux années la présence de futurs spécialistes dans l'hôpital, on retarde d'autant celle de leur installation alors même que de nombreuses régions de notre pays manquent de ressources, à l'hôpital certes, mais aussi en libéral.* »

De tous les hôpitaux arrivent, par centaines, des exemples de catastrophes évitées de justesse, de situations ingéra-

bles, de lits fermés, de personnel au bord de la déprime ou de l'épuisement, de malades dont les rendez-vous sont pris pour des mois après, d'urgences déjà en situation de catastrophe, de congés jamais pris, de gardes interminables, et Mattei palabre autour de la « gouvernance » de l'hôpital et recommande de la « prudence ». Ce qui dans son langage, signifie : laisser la situation empirer dans l'attente de la prochaine catastrophe.

B.G.



• Hôpital Pitié-Salpêtrière (Paris 13^e)

À la radio, ils n'ont pas fini de nous entendre

Depuis deux mois, dans un secteur de la radio de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, nous faisons savoir que nous sommes plusieurs sur le groupe à refuser de doubler la journée de travail en remplaçant un ou une collègue manipulateur-radio de nuit. Nous revendiquons de l'embauche dans toutes les catégories de personnels nécessaires au service. Cela a commencé à payer.

Nous avons commencé à voir arriver quatre intérimaires sur huit manipulateurs deman-

dés, un a été embauché début décembre et deux doivent l'être pour l'équipe de nuit début janvier ; et sur trois demandés, un agent vient d'être embauché. Nous maintenons la contre-pression en distribuant des tracts, en collant des affiches revendiquant de l'embauche, en nous réunissant régulièrement pour faire le point et pour nous soutenir mutuellement de manière à résister aux pressions des cadres, dont le boulot est de trouver quelqu'un parmi nous pour combler les trous.

Par exemple, dernièrement, l'encadrement n'a pas trouvé mieux que d'organiser un tirage au sort pour imposer à l'un d'entre nous les réveillons des 24 et 31 décembre. Cela a mis le feu aux poudres et dans la demi-heure qui a suivi, par contact téléphonique, nous nous sommes retrouvés à une vingtaine dans les bureaux de la direction pour lui dire ce qu'on en pensait. Cela a eu son effet puisque, le lendemain, on n'entendait plus parler du tirage au sort.

De même, la direction nous

raconte qu'elle contacte des boîtes d'intérim mais qu'elle ne trouve pas de candidat. Nous ne la croyons pas, car nous en connaissons dans nos relations personnelles et nous avons décidé dans une des dernières assemblées de lui présenter la personne en question.

Ce sont de petites victoires, à commencer par celle qui consiste à nous retrouver collectivement et régulièrement, et qui nous donnent le moral. Cela a eu au moins le mérite de changer l'ambiance dans le service

en créant des liens entre les trois équipes, malgré les horaires différents et la dispersion des collèges dans des bâtiments différents de l'hôpital.

Bien sûr, il faut s'affronter aux choix de la direction, qui cherche en permanence les économies en personnel, même s'il est de notoriété qu'il manque cruellement du monde dans tout l'hôpital. Notre action montre que malgré tout il est possible de la contraindre à embaucher.

Correspondant LO

• Escobois Saint-Symphorien (Gironde)

Le groupe Gascogne doit payer !

Le groupe Gascogne vient d'annoncer la suppression de 75 emplois. À la scierie Escobois de Saint-Symphorien en Gironde, la société supprime près de la moitié des emplois sur un total d'une centaine, avec 27 licenciements et une vingtaine d'intérimaires renvoyés ! Et tout le monde se demande si la fermeture de l'usine n'est pas programmée à plus ou moins court terme.

De plus, la direction nous a annoncé que nous allions tous passer en journée, au lieu des équipes en 2x8 : pour elle, cela fera de belles économies, mais pour nous, avec la suppression de la prime de panier entre

autres, cela fera environ cent euros de moins sur la paie !

Comme toujours, les patrons justifient ces mesures par de mauvais résultats et une « conjoncture défavorable ». Pourtant, le groupe Gascogne n'est pas une petite PME, loin de là. Il a annoncé 600 millions d'euros de chiffre d'affaires, avec des résultats positifs considérables en 2000, 2001 et 2002. Il est coté au premier marché de la Bourse de Paris. Il occupe une position quasi hégémonique dans le secteur forestier avec quatre grandes activités (bois, papeterie, emballage, distribution). Il emploie 3 000 personnes dont une bonne moitié dans la région. Il est allié à plusieurs banques : Société Générale, Crédit Agricole, BNP-Paribas...

Les patrons annoncent des

pertes sur l'année de cinq millions d'euros dans le secteur bois, mais qu'est-ce qui prouve que ce déficit est réel ? Les patrons peuvent faire les bilans qu'ils veulent, fabriquer des déficits, par exemple en vendant à perte à d'autres filiales qui, elles, sont largement bénéficiaires. De plus, lorsqu'ils ont construit l'usine à Saint-Symphorien, ils ont touché 13 millions de francs de fonds publics (Europe, État, Conseil général et Conseil régional) sous prétexte qu'ils créaient des emplois et que l'usine utilisait des technologies novatrices.

Les patrons du groupe Gascogne ont agité la menace d'une OPE (offre publique d'échanges) sur la société de la part de la

holding EEM (Electricité et Eaux de Madagascar) afin de présenter comme inévitables des mesures pour accroître la compétitivité. Mais si les patrons se battent entre eux pour avoir la part du gâteau (et ne doutons pas qu'ils trouvent là des millions pour se rafler les actions entre eux), ce n'est pas aux travailleurs d'en faire les frais.

Pour l'heure, tout le monde est dans l'attente. Personne ne sait encore qui sera licencié, certains ont parlé de reclassements dans d'autres usines du groupe, pour limiter les licenciements... Mais on sait qu'il ne faut pas compter sur les promesses des patrons. Quand ils parlent « *d'efforts à fournir pour sortir l'usine de sa mauvaise passe* »,

c'est toujours aux travailleurs qu'ils demandent des efforts pour que les actionnaires continuent à toucher leurs dividendes.

De l'argent, le groupe Gascogne en a, il suffirait aux travailleurs d'ouvrir ses livres de comptes pour voir que le prétendu déficit de la branche bois est largement compensé par les bénéfices du groupe. Les patrons ont empoché des millions de subventions versées généreusement par l'État et les collectivités locales. À Escobois comme dans bien d'autres entreprises qui licencient, il faut imposer l'interdiction de tout licenciement et que les patrons prennent sur leurs profits pour assurer le maintien intégral des salaires !

• Alcatel

Suppressions d'emplois, ça continue !

En 2003, le groupe Alcatel, avec des plans de suppressions d'emplois dans la plupart des branches, aboutira à un effectif global de 60 000 salariés dans le monde, alors que nous étions 120 000 en 2000.

Mais ce n'est pas fini. L'année n'est pas encore terminée que de nouvelles viennent de tomber pour 2004 : 200 emplois supprimés aux États-Unis, 200 au Canada, 870 en Allemagne, plus de 400 à Illkirch près de Strasbourg et 470 emplois supprimés à CIT. Soit l'annonce à quelques jours d'intervalle, de plus de 2 000 emplois supprimés.

Alcatel se vante d'être la « one company ». Cela signifie que devant les clients elle veut se présenter comme l'entreprise unique, qui saura régler tous leurs problèmes de communication. Mais aux salariés, les plans sont annoncés les uns derrière les autres dans des unités différentes, en faisant en sorte de les isoler. Les plans se ressemblent, mais sont en même

temps différents : dans un secteur, les départs en préretraite se font au volontariat, dans un autre, c'est au double volontariat, ce qui fait qu'une employée de 57 ou 58 ans peut se voir refuser un départ en préretraite sous prétexte que l'on a absolument besoin d'elle et dans le même temps des chefs de service peuvent partir... aux Asse-dic avec de confortables primes de licenciement.

À CIT, 1 062 suppressions d'emplois avaient été annoncées pour 2003. Il y en a eu 1 650 de supprimés, mais cela ne suffit pas. En plus des nouvelles suppressions annoncées, le site de Nanterre, un des rares dont Alcatel était encore propriétaire, va être vendu et les salariés répartis sur d'autres sites. Tant pis pour les salariés mutés !

À Conflans, on a fait miroiter aux salariés qu'il valait mieux partir de façon préventive par des départs négociés. Une partie des salariés ayant quitté l'entreprise dans ces conditions, Alcatel a ensuite

ouvert un plan avec des primes plus importantes car la direction voulait de toute façon fermer le site.

En plus des licenciements, les externalisations se poursuivent, selon la politique qui a rendu célèbre le PDG, Serge Tchuruk, d'« entreprise sans usine ». Deux d'entre elles, celles de Saintes et de Coutances, viennent d'être vendues en novembre. Ces externalisations sont grosses de dangers pour les travailleurs, comme celle de la société de service Alcatel TITN Answare (Massy-Palaiseau) vendue à la société EDS il y a quelques années et qui a démarré pour 2004 un plan de licenciements de 40 salariés sur les 120 de son département télécoms.

Les conditions de vie de milliers de salariés sont en jeu mais le seul indicateur que regarde Tchuruk est celui du cours de la Bourse, comme tous ces soi-disant responsables qui, si on ne les arrête pas, emmèneront l'ensemble de la société à la catastrophe.

• Alcatel CIT Vélizy (Yvelines)

Inquiétude et mécontentement

À Alcatel CIT, filiale qui fournit des réseaux de téléphonie fixe et mobile aux opérateurs (par exemple, en France, France Télécom, SFR, Orange...) les suppressions d'emplois 2003 ont fait l'objet d'un « accord de méthode » signé par la plupart des syndicats, en particulier par la CFDT qui est majoritaire.

La raison invoquée pour la signature était que les départs se feraient au volontariat uniquement et sans fermeture de site. La direction y trouvait un gros avantage, c'est que l'accord était prévu pour 1 062 départs mais que ce chiffre « pourrait évoluer en fonction de la conjoncture économique ».

Ce chèque en blanc, la direction ne s'est pas gênée pour l'utiliser puisque qu'il y aura 1 650 départs. La plupart concernent des salariés de plus de 53 ans. Un des volets de ce plan était aussi le rééquilibrage des charges de travail pour garantir un certain niveau d'emploi dans les sites de

province. Ce rééquilibrage arrive aujourd'hui... accompagné d'un nouveau plan de 467 licenciements et de la fermeture du site de Nanterre ! Pourquoi préciser 467, d'ailleurs, puisque la direction ne se gênera pas pour aller au-delà si elle trouve des « volontaires » ?

À l'établissement de Vélizy (près de Versailles), ce qui a été annoncé d'abord dans le cadre du rééquilibrage Paris-province c'est le départ d'une partie des charges de développement (fabrication des programmes informatiques contenus dans les systèmes de télécommunications). Ceci représente le travail de 120 personnes qui vont devoir se reclasser sur un autre poste à Vélizy. En plus, 40 volontaires iraient en province. Tout le monde est d'accord pour que nos collègues de province aient du travail mais pourquoi déshabiller Pierre pour habiller Paul ? Et Paul ne sera pas forcément bien habillé car, en même temps, la direction enlève du travail en pro-

vince pour l'envoyer en Chine.

Une bonne partie des salariés concernés n'a pas envie de repartir à zéro pour mettre des mois à se former sur des produits nouveaux dont la pérennité est loin d'être assurée. Ils se sont rassemblés à plusieurs reprises dans leur secteur pour rédiger une liste de questions qui ont été soumises à la direction à l'occasion d'une réunion organisée par la hiérarchie pour présenter son projet. Ces salariés ont été très nombreux à rejoindre une assemblée générale de compte rendu du Comité central d'entreprise (CCE) tenue par le secrétaire CFDT du comité d'entreprise. Mais le discours de celui-ci, fait pour entretenir la résignation, a fait suffisamment de mécontents pour que son auteur soit mal reçu quand il a voulu faire une apparition dans le secteur concerné.

Dans le jeu de chaises musicales organisé par la direction, un grand nombre de salariés de l'établissement sont méfiants et la direction n'est peut-être pas à l'abri des surprises.

La « société de consommation » en panne ?

Les statisticiens de l'Institut national de la statistique (Insee) ont sorti leurs chiffres de la consommation pour novembre dernier : ils sont mauvais puisque celle-ci a reculé de 2,8 % par rapport au mois d'octobre et de 5,5 % si on compare à novembre 2002.

La consommation de novembre est plombée, nous dit-on, par la baisse des achats

mensuel de base de l'ensemble des salariés n'a progressé que d'un demi-point. Pas de quoi faire des folies !

Partout, il n'est question que de salaires bloqués : la direction de la SNCF vient d'annoncer que les salaires des cheminots ne seraient pas revalorisés. Les salariés de la fonction publique ont perdu 4 % de pouvoir d'achat par rapport à 1998.

Et le reste va dans le même

Quand on n'a pas d'argent, comment faire pour dépenser ?



de vêtements (-9,2 %) et par le recul du secteur automobile (-10 %). Et les quinze premiers jours de décembre n'ont pas montré un réveil de la consommation. La presse rapporte, au contraire, les commentaires des commerçants sur le comportement des consommateurs qui restent de marbre devant les promotions des fêtes de fin d'année : des baisses de 30 à 40 % sur certains produits n'ont déclenché aucune fièvre acheteuse. Le secteur du jouet, qui réalise pourtant l'essentiel de son chiffre d'affaires au mois de décembre, serait même stagnant.

La statistique ou le commerçant ne font que vérifier ce que le salarié avait compris en regardant sa feuille de paie. Si on ne consomme guère, c'est que les salaires ne le permettent pas. Dans un pays où l'austérité salariale s'impose depuis plus de vingt ans, la consommation est freinée : elle progressait de 2,7 % en 2000 mais seulement de 1,2 % l'an dernier. Pourquoi en serait-il autrement quand on sait que la progression des salaires pique elle aussi du nez : en progrès de 4,1 % en 1999, ils n'ont augmenté que de 1,5 % en 2002. Et sur l'année écoulée, le salaire

sens. Par exemple, les hausses annoncées de cotisations des mutuelles, qui découlent des attaques contre la Sécurité sociale, ou la baisse des pensions qui se profilent à l'horizon ne sont pas là pour inviter à la dépense mais plutôt à l'économie.

Une augmentation générale des salaires serait nécessaire, non seulement pour permettre aux statistiques sur la consommation d'être meilleures, mais tout simplement pour permettre de vivre normalement de son travail. Cette augmentation devrait être au minimum d'un montant égal à ce qui a été perdu depuis vingt ans en pouvoir d'achat.

Évidemment, les grands argentiers de la Banque de France ne veulent pas en entendre parler, comme ils l'ont fait savoir le 22 décembre en déclarant qu'ils n'étaient pas favorables à une hausse des salaires. Ils sont à l'unisson du patronat et du gouvernement, qui font pression pour que le fameux « coût du travail » reste aussi bas que possible. Qu'ils ne s'étonnent donc pas si le consommateur se contente de se promener en famille en regardant les vitrines.

Jacques FONTENOY



• Éducation nationale

Une rentrée 2004 qui s'annonce catastrophique

Avec le débat sur l'avenir de l'école, le gouvernement Raffarin et le ministre de l'Éducation nationale Ferry amusent la galerie. Mais les choses sérieuses se préparent à l'abri des regards. À en croire le SNES, principal syndicat du second degré, Raffarin-Ferry nous concoctent en coulisses un « scénario catastrophe » pour la rentrée 2004, en opérant des coupes claires dans les effectifs du secondaire.

Après avoir, en 2003, supprimé 20 000 aides-éducateurs et 5500 postes de surveillants, tout en embauchant des assistants

d'éducation en nombre insuffisant pour combler la différence, l'hémorragie programmée des effectifs de l'Éducation nationale continue de plus belle.

Pour justifier ses mauvais coups à venir, le gouvernement évoque comme à l'accoutumée la baisse des effectifs du secondaire prévue d'ici à 2006.

Selon le SNES, pour la seule année scolaire 2004-2005, le secondaire va perdre plus de 4000 emplois d'enseignants. Ce n'est pas tout. Surveillants, aides-éducateurs et assistants d'éducation sont également dans le collimateur. Au programme des suppressions : 9000

postes supplémentaires de surveillants, 14 000 aides-éducateurs arrivant en fin de contrat, (départ prétendument compensé par l'embauche de 13 000 postes d'assistants d'éducation si tant est que celle-ci soit effective). Toujours selon le même syndicat, sur deux ans « le nombre d'adultes dans les écoles, collèges et lycées baissera donc de 10 000 personnes au moins à la rentrée 2004, après avoir baissé de 10 000 à 15 000 en 2003 ».

Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Certains recteurs sont déjà à pied d'œuvre : ils suppriment les options de langues en lycée, modifient à la

baisse les enseignements technologiques et professionnels, ferment des classes de première d'adaptation et de BTS. Et puis pourquoi continuer à remplacer les absences ? Théoriquement cela se fait lorsque les absences sont supérieures à quinze jours, mais en réalité c'est rarement le cas. En avance sur les consignes ministérielles, le recteur de Lyon a décidé, dès décembre 2003, de ne plus remplacer les absences inférieures à un mois !

Conséquences d'une telle politique d'austérité : les établissements scolaires au bord de l'asphyxie depuis des années ne

pourront plus du tout fonctionner normalement, les bâtiments exigus de plus en plus dégradés ne pourront pas accueillir définitivement des classes surchargées. Les conditions de travail, elles, précaires pour une grande partie du personnel, deviendront encore plus difficiles pour tout le monde, avec comme corollaire un enseignement au rabais pour les élèves des établissements scolaires les plus pauvres à cause du manque criant de moyens.

À force de tirer sur la corde, celle-ci finira forcément par casser.

René CYRILLE

• Dans le Limousin

Suppressions de postes programmées

Comme chaque année, juste avant les vacances de Noël, le rectorat de Limoges dévoile la carte scolaire pour l'année suivante, c'est-à-dire la répartition des formations proposées sur la région et les moyens attribués par le ministère.

Comme l'an passé, les coupes claires continuent dans le secondaire sous prétexte de la baisse démographique et de la solidarité nationale (l'académie disposerait de trop de moyens). Sans compter les suppressions de postes d'agents ou d'employés administratifs.

Au total, il faudrait « rendre » une centaine de postes !

Dans les lycées, plusieurs sections BTS seraient fermées, les options d'allemand première langue et d'anglais deuxième langue, de latin ou de grec seraient supprimées dans la plupart des lycées en dehors de Limoges, Brive et Guéret.

Dans les lycées professionnels, le rectorat parle de restructuration des formations, créant des pôles regroupant des bran-

ches de métiers dans les villes les plus importantes. Cela se traduirait par la fermeture de 25 sections BEP ou Bac pro sur les huit lycées professionnels des zones rurales.

Les réactions ont été vives dans les villes les plus touchées. À Saint-Yrieix par exemple, le lycée professionnel perd huit sections sur les treize existantes. À Aubusson il ne resterait plus que deux sections BEP et il ne serait plus possible de choisir allemand en première langue, ni anglais en deuxième langue, ni latin, ni encore maths de spécialité.

Élèves, parents et enseignants sont en colère car cela signifie que les élèves habitant les zones rurales ne pourront plus bénéficier de la même éducation que ceux des grandes villes. Il apparaît clairement que, au nom des économies, le gouvernement s'apprête à aggraver les disparités sociales et à laisser de côté les enfants des milieux populaires qui n'auront pas les moyens d'être internes ou de se déplacer pour étudier.

Professeurs et élèves ont donc réagi et la semaine a été marquée par des manifestations dans plusieurs villes de la région. Lundi 15 décembre, les enseignants de plusieurs lycées se sont mis en grève spontanément et plusieurs centaines d'élèves ont montré leur colère contre la fermeture des BTS en faisant le tour des lycées de Limoges.

Mardi 16, les enseignants des lycées et lycées professionnels d'Aubusson, Ussel et Saint-Vaury se sont rassemblés nombreux et ont manifesté à Limoges, accompagnés par des centaines de jeunes lycéens. Jeudi 18, les syndicats, devant la mobilisation, ont déposé un préavis de grève et appelé à un nouveau rassemblement devant le rectorat. Cela a encore été une réussite.

Tout le monde est bien décidé à remettre ça à la rentrée, convaincu qu'il faut se battre tous ensemble. Grève, manifestations et journées ville morte sont d'ores et déjà prévues en janvier.

• Lycée Pasteur - Besançon

Une bonne leçon d'éducation civique

Depuis deux mois, au lycée Pasteur de Besançon, nous attendions une réponse du rectorat concernant la création d'un poste CEC pour une aide-documentaliste arrivant en fin de contrat CES. Le CEC (Contrat d'emploi consolidé) offre en effet la possibilité à toute personne âgée d'au moins 55 ans de conserver son emploi (à mi-temps lui aussi) jusqu'à 60 ans, contrairement au CES (Contrat d'emploi solidarité), d'une durée de six à dix-huit mois.

Jeudi 18 décembre, veille des vacances scolaires, nous avons reçu une réponse négative. Une assemblée générale fut convoquée pour le lendemain, suivie d'une conférence de presse pendant laquelle nous avons dénoncé les méthodes du rectorat et, plus largement, les conditions de travail critiques générées par le manque de personnel et la précarisation des agents. Le débrayage fut largement suivi et les présents décidèrent d'aller directement au rectorat demander des comptes. À 200, dont une quinzaine d'enseignants, nous avons

occupé le hall en attendant d'être reçus, ayant surpris les vigiles par une arrivée échelonnée.

Finalement, une délégation fut reçue et obtint un rendez-vous pour le lundi 22 décembre pour notre collègue aide-documentaliste, ainsi que la promesse qu'il était possible, à titre exceptionnel, d'envisager un demi-poste d'agent non titulaire, soit au lycée, soit au rectorat. Comme l'a dit l'un d'entre nous : « Ce que nous faisons aujourd'hui vaut tous les cours d'ECJS (Éducation civique, juridique et sociale). Face au mépris de l'administration envers ses personnels, notre détermination a au moins permis d'ouvrir les portes et de nous faire respecter ».

Enfin, le 22 décembre, nous avons appris que notre collègue était embauchée sur un demi-poste au rectorat, qui promet ensuite de lui réserver un poste d'assistante d'éducation dès que nous en aurons la possibilité au lycée.